

V I E
DE LA
SŒUR SAINT-PIERRE

CARMÉLITE DE TOURS

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME

MISE EN ORDRE ET COMPLÉTÉE A L'AIDE DE SES LETTRES
ET DES ANNALES DE SON MONASTÈRE

PAR

M. L'ABBÉ JANVIER

DOYEN DU CHAPITRE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE TOURS
DIRECTEUR DES PRÊTRES DE LA SAINTE-FACE

DEUXIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE DES PRIÈRES ET EXERCICES DE RÉPARATION
DE LA SŒUR SAINT-PIERRE

Nouvelle édition fac-simile

Éditions Saint-Remi

- 2013 -

TOURS

ORATOIRS DE LA SAINTE-FACE
Rue Saint-Étienne, 8

MONASTÈRE DU CARMEL
Rue des Ursulines, 8

PARIS — LARCHER, LIBRAIRE

Rue Bonaparte, 57

—
1884

Propriété réservée.

IMPRIMATUR

Tours, le 25 mars 1884.

MALMOUCHE

v. c.

EXTRAIT

DU RAPPORT ADRESSÉ A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE TOURS
SUR LE PRÉSENT OUVRAGE

On ne peut mieux rendre compte du but et de l'objet de cette nouvelle *Vie de la sœur Saint-Pierre* qu'en citant textuellement les paroles de M. l'abbé Janvier dans son intéressante préface :

« La carrière nous a été ouverte et le terrain préparé par un premier ouvrage qui, quoique anonyme, a jeté un certain éclat et fait beaucoup de bien... Grâce à cette excellente publication, actuellement épuisée, le nom de la carmélite de Tours est devenu en quelque sorte populaire dans les communautés religieuses et parmi les personnes de piété. Les gens du monde aujourd'hui sont avides de la connaître davantage. On voudrait surtout avoir de ses communications avec Notre-Seigneur un récit plus vif et plus attrayant, un exposé plus textuel et plus complet. C'est ce désir, généralement exprimé et souvent réitéré, que nous avons à tâche de satisfaire. De nouveau, pour cette intention, les archives du Carmel ont été ouvertes... Nous en rapportons une nouvelle *Vie de la sœur Saint-Pierre*, composée non point sur un fonds différent de celle qu'on a déjà lue, mais sous une autre forme, par un procédé nouveau, très simple d'ailleurs et très naturel en soi, celui qui consiste à faire parler la sœur elle-même plus directement, plus fréquemment et le plus textuellement possible. »

Ce que la modestie de M. l'abbé Janvier ne lui permettait pas de dire, mais que le rapporteur a le devoir d'ajouter, c'est que l'auteur de la nouvelle *Vie de la sœur Saint-Pierre* a vaincu très heureusement deux grandes difficultés. La première consistait à relier entre eux les différents documents qui composent l'ouvrage de manière à en faire un tout suivi, enchaîné et complet : M. l'abbé Janvier a apporté à ce travail la même habileté dont il avait déjà fait preuve en mettant en œuvre les matériaux qui lui ont servi à écrire la *Vie de M. Dupont*. — La seconde difficulté était plus délicate encore : il s'agissait d'atténuer, de commenter ou de justifier certains passages qui dans les écrits de la sœur pouvaient provoquer l'étonnement ou donner lieu à la critique. M. l'abbé Janvier s'est acquitté de cette tâche avec autant de réserve que de science, laissant partout au manuscrit sa couleur simple et naïve, mais adoucissant au besoin certaines nuances, et prévenant les objections que pouvaient se faire à elles-mêmes les âmes peu versées dans la spiritualité par des éclaircissements de nature à satisfaire pleinement leur bonne foi.

Tours, le 9 juillet 1881.

J. DE BELLUNE,
Chanoine, secrétaire particulier.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

La vie de la sœur Saint-Pierre est le pendant naturel et nécessaire de celle de M. Dupont. Ces deux belles vies se tiennent, s'expliquent, se complètent mutuellement; l'une et l'autre se rattachent d'une manière intime à une même œuvre : la Réparation des blasphèmes et de la profanation du dimanche par le culte de la sainte Face.

Prêtre de la Sainte-Face, chargé de diriger l'œuvre réparatrice telle qu'elle a été canoniquement instituée à Tours par le successeur de saint Martin, après avoir écrit l'histoire du fervent laïque qui en a été le créateur et le premier apôtre, nous avons été amené par les circonstances à nous occuper de la pieuse carmélite qui en a eu l'inspiration et l'initiative.

Ici l'écrivain a cette bonne fortune de n'arriver qu'en second lieu et de paraître au second plan. La carrière nous a été ouverte et le terrain préparé par un premier ouvrage qui, quoique anonyme, a jeté un certain éclat et fait beaucoup de bien : il a paru, il y a deux ans, avec l'autorisation de M^{sr} l'archevêque, sous le titre de : *Vie de la sœur Marie de Saint-*

Pierre de la sainte Famille, d'après ses écrits et autres documents authentiques.

Grâce à cette excellente publication, actuellement épuisée, où la mission et le caractère de la sœur étaient appréciés avec autant d'exactitude historique que de profondeur doctrinale, la vie et les écrits d'une âme d'élite, jusqu'alors ignorée, ont été pour la première fois mis en lumière et ont vivement attiré l'attention des fidèles. Par suite, le nom de la carmélite de Tours est devenu en quelque sorte populaire dans les communautés religieuses et parmi les personnes de piété. Les gens du monde aujourd'hui sont avides de la connaître davantage. On voudrait surtout avoir de ses communications avec Notre-Seigneur un récit plus vif et plus attrayant, un exposé plus textuel et plus complet. C'est ce désir, généralement exprimé et souvent réitéré, que nous avons à tâche de satisfaire. De nouveau, pour cette intention, les archives du Carmel ont été ouvertes; nous avons pu y puiser largement avec autant de soin et de curiosité que de religieux respect. Nous en rapportons une nouvelle « Vie de la sœur Saint-Pierre », composée non point sur un fonds différent de celle qu'on a déjà lue, mais sous une autre forme, par un procédé nouveau, très simple d'ailleurs et très naturel en soi, celui qui consiste à faire parler la sœur elle-même plus directement, plus fréquemment et le plus textuellement possible. Le récit, en outre, a été dégagé de plusieurs détails secondaires qui le faisaient languir et n'ont plus maintenant qu'un médiocre intérêt. Nous n'avons pas sans doute la prétention d'avoir fait mieux que notre devancier : volontiers nous lui laissons la gloire et lui reconnaissons le mérite d'avoir aplani la voie et surmonté de délicates et sérieuses diffi-

cultés. Nous avons simplement essayé de faire autrement, afin de pouvoir arriver à une classe de lecteurs plus étendue et moins exclusive. Peut-être aussi la touchante et naïve figure de la pieuse sœur ne perdra-t-elle pas trop à être de plus en plus étudiée, et à se présenter au public sous un nouvel aspect.

Nous indiquerons sommairement les documents que nous avons consultés et mis à profit :

1° La Vie de la sœur écrite par elle-même d'après l'ordre de ses supérieurs ;

2° Ses lettres intimes sur son intérieur et l'objet de sa mission, telles qu'elle les écrivait, à la hâte, au jour le jour, selon les impressions de la grâce et les lumières qu'elle recevait d'en haut ;

3° Les annales du Carmel de Tours relatives à la fondation et à l'histoire du monastère, y compris les circulaires et notices nécrologiques, ainsi que les lettres du dehors, documents divers, témoignages et pièces justificatives concernant la sœur ;

4° Les notes recueillies dans nos relations personnelles avec les religieuses qui l'ont particulièrement connue, notamment avec la mère Thérèse de Saint-Joseph, confidente intime de la sœur et alors secrétaire de la Prieure, et surtout avec la révérende mère prieure Marie de l'Incarnation, dont nous avons été le confesseur à ses derniers moments ;

5° Enfin la première Vie dont nous avons parlé, et à laquelle nous avons de temps en temps emprunté d'utiles et judicieuses réflexions.

Les lettres intimes de la sœur relatives à ses communications divines forment la plus importante partie de ses écrits ; c'est la mine précieuse où nous

avons le plus souvent puisé. Nous n'en ferons point ici ressortir le mérite et les qualités. Le lecteur en jugera aisément par les extraits textuels et nombreux que nous mettrons sous ses yeux. Il ne manquera pas, croyons-nous, d'en goûter le charme et d'en remarquer le cachet surnaturel et édifiant : ce volume en tire son principal intérêt. Mais comment un tel trésor, resté absolument ignoré du public pendant vingt-six ans, a-t-il été dans ces derniers temps, d'une manière si inattendue et si heureuse, produit tout à coup à la lumière? Nous devons le dire en quelques mots.

Après la mort de Marie de Saint-Pierre, ses écrits furent tous, sans exception, remis entre les mains de l'autorité diocésaine, pour savoir jusqu'à quel point on pouvait en donner connaissance et les communiquer. Rien n'était plus sage et plus conforme à l'esprit de l'Église, puisque ces écrits traitaient de matières surnaturelles et mystiques de l'ordre le plus délicat et le plus élevé. En outre, comme il s'agissait d'une œuvre demandée en réparation des crimes de la société contemporaine, et en particulier des péchés de la France, nommément désignée, beaucoup de ces lettres touchaient, quoique indirectement, aux questions politiques du jour. Or c'était en 1848, aux débuts de la seconde république qui suivit la chute de Louis-Philippe, à une époque où les passions révolutionnaires, violemment surexcitées faisaient éclore les théories les plus subversives, et déjà même affectaient de vouloir réclamer la séparation de l'Église et de l'État. L'archevêque de Tours, M^{sr} Morlot, timide par caractère et d'une prudence jugée parfois excessive dans ses rapports avec le pouvoir civil, craignit de se mettre en évidence en laissant sortir de sa ville épiscopale et circuler sous

son nom des annonces de malheurs et de châtements publics. Après avoir examiné lui-même et fait examiner par d'autres les écrits de la sœur Marie de Saint-Pierre, il décida, sur l'avis de son conseil, que tous ces écrits, indistinctement mis sous le sceau, seraient conservés dans les archives du Carmel de Tours, et ne pourraient être communiqués à qui que ce fût. Il s'abstenait, du reste, de porter à leur sujet un jugement doctrinal; il n'y signalait aucune erreur théologique; il ne niait pas positivement la mission divine de la sœur, qu'il qualifiait, au contraire, de religieuse des plus ferventes. Seulement, vu « l'état actuel », il ne croyait pas qu'on dût attribuer à ses révélations une aussi grande importance que l'auraient pensé quelques personnes. La sœur avait pu être, à son insu, sous l'influence de son imagination, et par suite se livrer à ce qu'il appelait des « instincts prophétiques » qui pouvaient s'expliquer naturellement. Tout cela était vague, mal défini, et faisait voir qu'au fond ce qui arrêtait surtout l'archevêque et motivait son interdiction, c'étaient les circonstances critiques et exceptionnelles où se trouvaient alors l'Église et la France.

Personnellement, comme nous le verrons au cours de nos récits, le prélat professait la plus haute estime pour les vertus et la sainteté de la pieuse carmélite. Il avait plusieurs fois déclaré que ses inspirations lui paraissaient venir de Dieu, et n'étaient pas l'effet de l'esprit propre. Dans les termes mêmes de la décision archiépiscopale par laquelle il défend de communiquer les écrits de la sœur, il montre bien le cas sérieux qu'il en faisait; car, outre qu'avant d'apposer les sceaux il eut soin de parafer lui-même et de signer de son nom, page par page, toutes les feuilles autographes, il déclare expressé-

ment que, si des circonstances favorables appellent de nouveau l'attention sur la sœur Saint-Pierre, ses écrits pourront être l'objet d'un nouvel examen, soit de sa part, soit de la part de ses successeurs. L'interdiction, par conséquent, n'avait rien de définitif, une porte étant laissée ouverte pour l'avenir. Ce n'est point ici le lieu de défendre la vierge du Carmel : l'histoire tout entière de sa vie et le fidèle tableau de ses vertus suffiront certainement pour la justifier devant nos lecteurs. Il ne nous appartient pas non plus de juger, encore moins de condamner l'acte sévère dont ses écrits ont été l'objet, vu qu'il était purement administratif, et qu'il s'agissait après tout de matières sur lesquelles l'Église ne s'était pas et ne s'est pas encore prononcée. Jusquelà, nous aimons mieux croire que l'heure de révéler au public les secrets confiés à la servante de Dieu n'était pas arrivée. Les Carmélites le crurent ainsi, et se soumirent docilement à la décision qui leur fut intimée par l'autorité diocésaine. Malgré de pressantes sollicitations, les sceaux restèrent intacts et le silence fut gardé. Vingt-six ans s'écoulèrent, deux archevêques se succédèrent à Tours, sans qu'on s'occupât de Marie de Saint-Pierre et qu'on pensât à soulever le voile qui recouvrait sa vie et ses écrits.

Mais la Providence, pendant ce temps-là, préparait son œuvre, en fournissant au troisième futur successeur de M^{sr} Morlot les moyens d'accomplir à l'égard de notre Carmel la mission particulière pour laquelle il semble avoir été prédestiné. M^{sr} Colet, d'abord grand vicaire de Dijon, devenait supérieur des Carmélites de Beaune, depuis longtemps en rapports intimes avec celles de Tours. Un des premiers en France, il accueillit alors avec faveur un abrégé

des communications faites par Notre-Seigneur à Marie de Saint-Pierre. Un des premiers aussi, en 1849 et du vivant de la sœur, il adoptait et faisait établir à Dijon par l'évêque de cette ville la confrérie réparatrice si instamment réclamée par la servante de Dieu. Puis, mettant à profit son expérience dans la direction des âmes et sa connaissance approfondie des choses mystiques, il prenait la plume, et d'une main ferme et sûre, dans l'admirable histoire d'une carmélite du xvii^e siècle, professe de Tours et prieure de Beaune, M^{lle} de Quatrebarbes, en religion la mère Élisabeth de la Trinité, il retraçait des faits surnaturels pleins d'analogie avec ceux qui remplissent la vie de la sœur Saint-Pierre¹. Enfin, à Luçon, pendant un épiscopat de treize années, il était parfaitement mis au courant des relations qu'un de ses prédécesseurs, M^{sr} Soyer, avait eues avec une carmélite de Poitiers, la mère Adélaïde, touchant certaines révélations célestes très semblables à celles de la carmélite de Tours.

Le nouvel archevêque, quand il prit possession du siège de saint Martin, en 1875, était donc mieux que tout autre en état d'apprécier la mission divine de la sœur Marie de Saint-Pierre, et de savoir la conduite à tenir relativement à la publication de ses écrits. Les circonstances d'ailleurs, il faut le dire, étaient singulièrement favorables; la France sortait d'un effroyable cataclysme, après avoir passé par une série d'épreuves inouïes dans ses annales; la menace des châtimens annoncés par la fille du Carmel ne s'était, hélas! que trop sévèrement exé-

¹ *Vie de la mère Élisabeth de la Trinité de Quatrebarbes, religieuse carmélite à Beaune*, par M. l'abbé Colet, vic. gén. de Dijon; chez Périsset frères, à Lyon.

cutée; jamais les œuvres de Réparation indiquées à la fidèle confidente de Notre-Seigneur n'avaient été plus nécessaires et plus urgentes. Un coup d'œil suffit donc à M^{sr} Colet, à peine installé à Tours, pour juger que le moment si impatiemment attendu était arrivé. Dès la première année de son épiscopat, il autorisa le Carmel à rompre les sceaux qui tenaient cachés la vie et les écrits de la vénérable sœur, et, après un sérieux et nouvel examen, tel que M^{sr} Morlot semblait l'avoir réservé et légué à ses successeurs, il permit à l'historien de puiser dans cette mine précieuse les trésors de lumière et d'édification qu'elle renferme et dont le public a déjà si heureusement commencé à jouir.

On dira en son lieu la joie que M. Dupont et tous les amis du Carmel ressentirent de ce grand acte, et les consolants résultats qui en furent la conséquence. Nous ne pouvons ici que bénir et admirer la Providence, qui a su, en cela comme en toute chose, choisir son heure et préparer ses voies avec autant de force que de douceur. C'est la pensée que M. Dupont lui-même exprime à ce sujet dans une de ses lettres; « Ah! s'écrie-t-il, s'il nous était donné de voir publier les révélations de la sœur Saint-Pierre sur la nécessité de la Réparation, le nombre de ceux qui auraient recours à la prière et à la pénitence grandirait d'une bien rassurante manière! — Mais, ajoutait-il, pour que la chose réussisse, il faut trois conditions indispensables: secret, patience, prière... » A cet humble et discret langage, on reconnaît l'homme de Dieu, le fervent laïque, obéissant avant tout à l'Église et à ceux qui la représentent. Et si « la chose », suivant son expression, a en effet « réussi », n'est-ce pas parce que lui-même, conjointement avec les vierges du Carmel, a fidèlement

rempli les conditions qu'il jugeait « indispensables » au succès? A ceux qui parfois lui adressaient des questions indiscretes sur ce point, il répondait nettement: « Le silence que prescrit ici l'autorité, en ce qui concerne la sœur Saint-Pierre, me force à me tenir dans une sévère réserve. Mais il m'est démontré que Dieu, comme dit la sainte Écriture, a des raisons toujours *justifiées* pour faire durer le silence. Je laisse donc la providence agir comme il lui plaît¹. »

Personne, du reste, n'a plus que lui ardemment désiré cet acte de l'autorité métropolitaine. Il en « attendait le signal qui devait entraîner, comme conséquence nécessaire, un hommage public à la sainte Face et le complément de la Réparation². » — « Un grand mouvement, dit-il encore, sera imprimé aux pensées qui déjà convergent vers l'œuvre Réparatrice des blasphèmes. Il est temps que le monde connaisse les intentions de Dieu, craigne les châtimens de sa justice et se réfugie dans le cœur de Jésus ouvert à la miséricorde³! »

Puisse cet espoir du saint homme trouver au milieu de nous sa complète réalisation! La Réparation est aujourd'hui d'une plus pressante nécessité qu'au temps où vivait Marie de Saint-Pierre. Naguère un docte et pieux théologien nous le faisait très sagement remarquer : « C'est surtout, nous écrivait-il, à la Réparation qu'il faut songer dans les intérêts de la France. La nation ne revient pas à Dieu; elle n'a pas encore recouvré la haine du mal, il faut donc qu'elle expie, qu'elle répare... C'est pourquoi Dieu

¹ *Vie de M. Dupont*, t. II, p. 99.

² *Ibid.*, p. 95.

³ *Ibid.*, p. 97.

la tient dans la souffrance. Il faut, comme dit l'Écriture, qu'elle se *retourne*, et malheureusement, loin de le faire, elle continue sa marche dans le mal¹. »

Pour cela même, l'éminent ecclésiastique à qui nous empruntons ces paroles attribuées, lui aussi, une grande portée aux révélations de la sœur Saint-Pierre : « Cette âme, dit-il, était certainement dans la véritable voie ; son union toute simple avec Dieu, l'esprit surnaturel qu'elle apportait en tout sont les cachets de l'âme prédestinée, et sa vie de réparation est une marque évidente de l'action divine en elle. Rien de personnel dans tout ce qu'elle faisait ; tout était pour la gloire de Dieu et le salut des hommes... Enfin, si l'on fait attention qu'elle a toujours été une religieuse exemplaire, que des signes palpables indiquent que Dieu la conduisait dans des voies toutes particulières, que les faveurs insignes dont elle a été comblée ne lui ont jamais donné d'orgueil, qu'elle a constamment pratiqué l'obéissance envers ses supérieurs, même lorsque leur volonté paraissait s'opposer aux ordres qu'elle recevait de Notre-Seigneur, que son renoncement ne s'est pas démenti en continuant des emplois qui lui répugnaient, que l'on n'a jamais remarqué d'obstination dans ses idées, que l'esprit de foi à un degré extraordinaire animait toutes ses pensées et toutes ses actions..., on doit conclure qu'elle n'était pas dans l'illusion et qu'elle possède toutes les marques d'une âme sainte... »

Nos lecteurs apprécieront par eux-mêmes la valeur d'un tel témoignage, rendu en faveur de la fille

¹ Lettre de M. l'abbé Delatour, grand vicaire de Versailles, le 10 janvier 1831.

de sainte Thérèse par un juge très éclairé et très compétent. Nous leur soumettrons encore le rapprochement que M. Dupont établissait entre les révélations de la sœur Saint-Pierre et celles de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

« La Vierge de la Visitation, dit-il, a entendu les paroles qui font aujourd'hui tout notre espoir : *Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes. Tous ceux qui m'honoreront ainsi recevront de moi des faveurs bien grandes; c'est le dernier effort de mon amour pour ranimer la foi éteinte.* La vierge du Carmel, dans les communications relatives à la Réparation des blasphèmes, a entendu Notre-Seigneur lui dire : *Je te donnerai ma Face adorable, et chaque fois que tu la présenteras à mon Père, ma bouche s'ouvrira pour plaider ta cause: elle doit être le signe sensible de la Réparation.* — Or, continue-t-il, il est visible qu'il a plu à Notre-Seigneur de récompenser déjà, d'une manière non douteuse, la foi de beaucoup d'âmes qui se sont occupées à rendre hommage à sa sainte Face spécialement avec la pensée de réparer les outrages commis envers la majesté divine. La conclusion est facile à déduire: quand on aime Dieu, on ne peut craindre de n'en pas faire assez pour travailler à sa gloire. » Ailleurs il dit encore : « Si le Cœur de Jésus est l'emblème de son amour, sa Face adorable est l'expression bien douloureuse des souffrances endurées pour nous, et qui accompagnent mystiquement ce même Sauveur, toujours occupé de notre salut. Ah ! que ne devrions-nous pas faire pour lui ! La Face de Jésus nous l'indique mieux que les plus beaux discours¹. » Ces réflexions du saint homme de Tours peuvent servir à régler notre con-

¹ *Vie de M. Dupont*, t. II, p. 94 et 95.

duite et à ranimer notre confiance. Le culte de la sainte Face étant le signe sensible de la Réparation et en même temps le complément de la dévotion au sacré Cœur, unissons ensemble, par une même foi et un même amour, le Cœur de Jésus et la Face de Jésus. Faisons de l'un et de l'autre l'objet commun et le centre de nos hommages et de nos réparations. Voilà le moyen de salut offert à la société contemporaine, à la France et aux âmes ! Voilà l'œuvre qu'il importe de mettre promptement en pratique avec toute la ferveur et la perfection possibles ! Rien n'y contribuera plus efficacement que la vie édifiante et les lumineux récits de la sœur Saint-Pierre. L'historien, dans son travail, n'a pas voulu se proposer d'autre motif. Le lecteur, en parcourant ces pages, voudra bien l'avoir toujours présent à l'esprit.

Nous déclarons, relativement aux termes d'éloge ou de vénération appliqués à la servante de Dieu et à d'autres pieux personnages, aussi bien que pour les vertus surnaturelles, les faits miraculeux et les communications divines dont il est question dans ce livre, nous conformer absolument et entièrement au décret d'Urbain VIII sur cette matière, sans vouloir prévenir en rien les décisions apostoliques.

P. J.

20 juin 1881.

V I E

DE LA

SŒUR SAINT-PIERRE



CHAPITRE I

LA PETITE BRETONNE

« Je pleure mes péchés ! »

(*Paroles de la Sœur encore toute petite.*)

C'est à la catholique Bretagne, cette terre féconde en grands caractères et en vertus héroïques, que nous sommes redevables de la sœur Marie de Saint-Pierre. Elle naquit à Rennes, en 1816, d'une honnête famille d'ouvriers dont nous savons d'ailleurs peu de chose. Son père, nommé Pierre Éluère, serrurier de son état, avait épousé Françoise Portier, digne par sa piété d'un mari qui était lui-même, comme nous le verrons, un chrétien de la vieille roche. Cette vertueuse femme lui fut enlevée de bonne heure. Resté veuf avec douze enfants, il eut

beaucoup à souffrir et à travailler afin de les élever et de les soigner dans leurs maladies, qui pour la plupart furent longues et mortelles; car il les vit tous successivement le précéder dans la tombe, à l'exception d'un fils, qui lui a survécu. Sa gloire devant Dieu est d'avoir donné au Carmel et à l'Église la fille de bénédiction dont nous entreprenons de raconter l'histoire.

Comme Marie de Saint-Pierre, une fois religieuse, a dû, par obéissance, écrire elle-même sa vie intime et tout ce qu'elle a pu savoir de ses premières années, nous utiliserons largement ses récits et ses lettres, en conservant, autant que possible, la forme simple et candide qui lui est propre.

Elle entre ainsi en matière :

« Malgré toute la répugnance que j'éprouve à écrire des choses qui me regardent personnellement, je ne laisserai pas de me soumettre à l'obéissance. Je le ferai avec l'aide du saint Enfant Jésus, à qui j'ai mis ma plume dans sa petite main, le priant de bien vouloir écrire lui-même les grâces précieuses qu'il m'a faites, et mes malices qui l'ont tant offensé, afin que Dieu son Père soit glorifié d'avoir par sa puissance fait venir un si beau fruit à la gloire de son Nom¹ dans une si mauvaise terre, couverte des ronces et des épines du péché et des imperfections dont mon âme est remplie. C'est donc aux pieds de l'Enfant Jésus dans la crèche que je

¹ Elle entend l'œuvre réparatrice des blasphèmes que Notre-Seigneur lui inspira, et qui, en effet, devait tant contribuer à la gloire de son adorable Nom.

vais faire ce petit recueil pour vous obéir, ma très révérende Mère¹.

« Je suis née le 4 octobre 1816, jour remarquable de la mort de notre sainte mère Thérèse, et fête de saint François d'Assise, dont ma mère portait le nom. Je fus baptisée dans l'église Saint-Germain de Rennes. J'eus pour patrons saint Pierre et saint François d'Assise. Ma pauvre mère eut en ce jour de sa fête un triste bouquet en mettant au monde une petite fille qui devait lui causer tant de sollicitudes par ses maladies et ses méchancetés.

« Elle me confia aux soins d'une nourrice qui était une excellente personne; mais un mois après ma naissance, il arriva un accident qui aurait dû me donner la mort, sans une protection toute spéciale de Dieu. Ma nourrice, étant sortie un instant, m'avait laissée au berceau. Un de ses petits enfants me prit dans ses bras et me mit auprès du feu, voulant sans doute me chauffer; mais je lui échappai des bras, et je tombai dans le feu. J'ai toujours conservé sur la figure une marque de cet accident. Ma mère, désolée, me retira des mains de cette femme.

« Je vais maintenant faire connaître un de mes premiers traits de malice. Lorsque je fus devenue un peu plus grande, on me raconta l'accident qui m'était arrivé. Voilà qu'un jour cette pauvre bonne femme, ma nourrice, vint me voir. Je la reçus en lui disant malicieusement : « Vous m'avez déjà

¹ La mère prieure du Carmel de Tours, Marie de l'Incarnation, dont nous aurons à parler plus tard.— Le document A, auquel nous empruntons cet extrait, est daté du 13 juin 1847.

« brûlé une joue; venez-vous aujourd'hui pour me
« *fricasser* l'autre? »

« A l'âge de quatre ans, je fus atteinte de la fièvre scarlatine, qui me mit aux portes de la mort. Mes parents m'ont dit que j'avais été dix-neuf jours en danger, sans rien prendre, excepté un petit verre de cidre : ce qui faisait rire mon père, quand il me parlait de cette maladie, où un breuvage si contraire à mon état m'avait soutenu et conservé la vie.

« Dès que ma raison commença à se développer, mes bons parents, qui étaient d'une éminente piété, me donnèrent une pieuse éducation. Mais j'avais un très mauvais caractère : j'étais colère, entêtée et très légère. Ma pieuse mère me menait souvent à l'église; mais ma légèreté me faisait tourner la tête pour voir ce qui s'y passait. Quand j'avais fait ainsi paraître de la dissipation et que je n'avais pas été fidèle aux recommandations de ma mère, elle me punissait sévèrement. On me conduisit à confesse à six ans et demi, pour me faire accuser de toutes mes fautes. J'étais si jalouse de ma petite sœur, qu'on fut obligé de l'éloigner de moi pour quelque temps.

« Avec tous ces défauts, qui me rendaient si désagréable, j'avais encore beaucoup d'orgueil et d'amour-propre. Ma mère disait une fois devant mon père, pour m'humilier: « Ah! bien sûr, cette petite fille-
« là n'est point la nôtre; certainement elle a été
« changée en nourrice : il n'est pas possible que
« notre enfant soit aussi méchante que l'est celle-
« ci. » Ce langage ne me plaisait guère; je ne savais trop qu'en penser. Pourtant je remportai

TABLE

PRÉFACE.	VII
CHAPITRE I. — La petite Bretonne.	1
— II. — La vocation	17
— III. — L'épreuve.	32
— IV. — Le Carmel de Tours.	53
— V. — Le noviciat	72
— VI. — La profession	89
— VII. — La flèche d'or.	115
— VIII. — La Réparation.	134
— IX. — L'Association	157
— X. — L'archevêque	176
— XI. — Le petit Évangile	194
— XII. — La sainte Face.	215
— XIII. — Véronique et le bon larron.	233
— XIV. — La Salette.	251
— XV. — Les péchés de la France.	264
— XVI. — Les obstacles.	279
— XVII. — Les communistes.	297
— XVIII. — L'archiconfrérie.	314
— XIX. — La maternité divine.	326
— XX. — La miséricorde.	352
— XXI. — L'entretien du secrétaire.	381
— XXII. — Les vertus de la sœur	403
— XXIII. — Sa maladie. — Sa mort.	425
— XXIV. — Sa sépulture. — Son œuvre.	444
RECUEIL DE PRIÈRES composées par la sœur Saint-Pierre.	461
PIÈCES DIVERSES.	496